

• **Le processus de Barcelone a dix ans** •

2005 : année de la **Méditerranée**

1995-2005 : le processus de Barcelone fêtera en novembre prochain ses dix ans. Chacun va, au cours des prochains mois, dresser un bilan de cette initiative qui représentait tant d'espoirs lors de son adoption. Medcoop donnera tout au long de l'année le point de vue des différents protagonistes du partenariat euroméditerranéen.

La prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères euroméditerranéennes, à Luxembourg en mai 2005, devra approuver le bilan complet de la décennie ainsi que les propositions pour le dixième anniversaire du processus de Barcelone clôturé en novembre 2005 dans la capitale catalane. Dans cette optique, les ministres des Affaires étrangères ont décidé, à La Haye en novembre dernier de faire de 2005 l'Année de la Méditerranée.

Point de départ des décisions concernant l'avenir du Processus, le bilan, auquel participent deux réseaux d'instituts de recherche euroméditerranéens indépendants (Euromesco et Femise) ne sera certainement pas consensuel. En regard des ambitions affichée à Barcelone en 1995, nombreux sont ceux qui trouvent que bien peu a été fait. Inquiétudes sur la lenteur de préparation de la zone de libre-échange ou au contraire sur l'omniprésence des préoccupations économiques et la perte de vue de "l'esprit de Barcelone". Regrets devant la trop faible mobilisation des acteurs, au nord comme au sud, de l'implication insuffisante des états et des collectivités et du peu de résultats notables dans le do-

maine des échanges sud-sud. Protestations aussi contre des programmes souvent jugés inaccessibles pour les plus petits... Autant de points de vue que Medcoop.com présentera au cours de l'année avant de conclure sur l'avenir du partenariat euroméditerranéen avec les propositions officielles et celles des associations membres du collectif.

Un peu d'histoire...

Le Processus de Barcelone naît en novembre 1995... à

Barcelone, où les quinze ministres des Affaires étrangères de l'UE et les douze de la région méditerranéenne (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Territoires palestiniens, Tunisie, Turquie) inaugurent le partenariat euroméditerranéen. Salué comme une initiative ambitieuse et unique en son genre, il pose les fondements d'une nouvelle collaboration régionale et marque un tournant dans les relations euroméditerranéennes. Il comporte trois grands objectifs :

◆ la création d'une zone commune de paix et de stabilité fondée sur le renfor-

cement du dialogue sur le plan *politique et de la sécurité* ;

◆ la construction d'une zone de prospérité partagée par l'instauration progressive d'une zone de libre-échange et d'un partenariat *économique et financier* ;

◆ le rapprochement entre les peuples par le biais d'un partenariat *social, culturel et humain* destiné à encourager la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles.

Le partenariat comprend deux dimensions complémentaires :

◆ *la dimension bilatérale* : ce sont généralement des accords d'association que l'Union négocie séparément avec chacun des pays partenaires, et qui remplacent les accords de coopération signés dans les années 70. Le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux de l'individu est un "élément essentiel" de l'accord, qui comporte aussi des articles relatifs au dialogue politique, à la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux, à la coopération en matière économique, socia-

sommaire

2 entre nous

Edito : Le social, le culturel et l'économique.

3 développement local

L'Institut de la Méditerranée et la CnuCED s'associent pour une économie de la connaissance.

4 développement économique

Plan bleu : Les deux anniversaires de Barcelone.

5 culture et formation

Etudiants et formateurs de l'IMF au coeur du partenariat international.

6 culture

Capmed préserve la mémoire audiovisuelle de Méditerranée.

8 questions à...

Jean-Louis Reiffers, président du Conseil scientifique de l'Institut de la Méditerranée : "Le coût de la non-réforme est extrêmement élevé !"

10^e ANNIVERSAIRE DU PROCESSUS DE BARCELONE - 2005, ANNÉE DE LA MÉDITERRANÉE : LOGO & SITE OFFICIELS



Une page spéciale du site Internet de la Commission européenne est mise à la disposition de tous ceux qui organisent des événements dans le cadre du 10^e anniversaire du Processus de Barcelone - 2005 Année de la Méditerranée. Les organisateurs auront la possibilité de s'inscrire sur le calendrier officiel des événements "Barcelone + 10" et d'utiliser le logo officiel Euromed à condition d'accepter en ligne les termes d'une "Lettre de conformité" attestant l'adhésion aux principes du Partenariat euroméditerranéen. Le formulaire d'inscription et la lettre seront publiés sur : http://europa.eu.int/comm/external_relations/euromed/barcelona_10/index.htm

NUITS MÉTIS À BENI ABBES EN MARS 2005

Annulé durant les fêtes de fin d'année, le festival Nuits méfis la Saoura à Beni Abbès dans le sud algérien a été reprogrammé du 23 au 26 mars 2005. Infos et inscriptions : www.nuits-metis.org

"AIMER LES DIFFÉRENCES ?"

C'est le thème du dernier numéro de la Pensée de Midi, revue littéraire et de débat d'idées. Une question posée par des artistes à un monde méditerranéen tenté par le repli et qui pourtant poursuit le rêve d'un avenir commun...

DÉCOUVREZ LES ARTISTES SÉLECTIONNÉS DE LA 12^e ÉDITION DE LA BIENNALE DES JEUNES CRÉATEURS D'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE

(Naples du 19 au 28 septembre 2005), jusqu'au 20 mars 2005 au

Carré Sainte Anne (Montpellier) où sont exposés des œuvres des artistes français de Marseille, Montpellier, de la Communauté du Pays d'Aix et de la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

LE CMCA COOPÈRE AVEC L'ASBU

Le CMCA vient d'entériner l'accord d'étroite coopération avec l'ASBU (Arab States Broadcasting Union) dans le domaine de la formation professionnelle et dans celui de la sensibilisation au documentaire. Par ailleurs, le CMCA fêtera son 15^e anniversaire au mois de juin 2005, notamment par un multiplex entre différentes villes méditerranéennes. Il fêtera également à Catane en Sicile du 4 au 9 avril prochains, à l'occasion de l'édition 2005, le 10^e anniversaire du Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen, organisé en collaboration avec la RAI, la Ville de Catane et la Région Sicile. Depuis 2004, deux compétitions distinctes et parallèles sont proposées : une compétition internationale, qui constitue le cœur du Prix et dont la sélection se déroule à Marseille au CMCA et une compétition nationale dont la sélection s'effectue en Italie sous la responsabilité de la ville organisatrice. www.cmca-med.org

NOUVEAUX CHEFS DE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE EN ÉGYPTÉ ET EN ISRAËL

Klaus Ebermann, auparavant chef de délégation à Pékin en Chine, est depuis le premier janvier chef de la délégation de la Commission européenne au Caire, où il remplace Ian Boag parti pour Kiev, en Ukraine. Ramiro Cibrian Uzal, ancien chef de délégation à Prague en République tchèque et chef de cabinet du commissaire européen Vladimír Špidla, a été nommé chef de la délégation de Tel Aviv où il remplace Giancarlo Chevallard.

é d i t o

Le social, le culturel et l'économique

Il y a dix ans, les accords de Barcelone avaient fort justement englobé dans le partenariat méditerranéen les programmes relevant du social, de l'économique et du culturel. Cette approche multisectorielle me semble essentielle. Nous avons pu constater combien nos interlocuteurs de la rive sud apprécient lorsque nous sommes capables lors d'une même mission d'associer l'action culturelle, les projets de coopération dans le domaine du social ou de la formation et l'indispensable coopération économique. Le lien n'est pas toujours facile tant la culture du chef d'entreprise peut être éloignée de celle du saltimbanque ou de l'animateur socioculturel. Pourtant cette vision globale, cette complémentarité est fructueuse. Elle nous distingue de tous ceux qui, soit restent dans une sphère politique abstraite, soit se contentent d'une pure approche commerciale. Cette vision transversale de la coopération est celle qui donne la priorité à l'homme dans toutes ses aspirations et à l'échange dans toutes ses dimensions. C'est pourquoi, agissant avec ceux qui sur le terrain interviennent dans ces divers domaines, notre collectif se propose d'être un espace d'échanges d'ouverture et de dialogue.

François Lapena, président

medcoop.com
abonnement

OUI, je m'abonne à *medcoop.com* pour 6 numéros par an au prix de 20 € TTC.

OUI, je soutiens *medcoop.com* pour 6 numéros par an au prix de 80 € TTC.

Nom Prénom Signature

Société, association.....

Profession.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax.....

Medcoop - BP 30077 - 13192 Marseille Cedex 20 - Tél. 04 91 05 98 92

Un réseau d'alerte Tsunami pour l'Océan Indien et la Méditerranée

Suite au catastrophique Tsunami qui a ravagé les pays de l'Océan Indien, la Fondation Sophia Antipolis propose de lancer un Réseau d'alerte tsunami pour l'Océan indien et la Méditerranée (RATOI-M). Géoazur, Alcatel Space, SAP, IBM, ACRI, le CHU de Nice, souhaitent s'associer au projet. Ce réseau conjuguera alerte, système instantané de distribution d'informations et formation aux populations concernées, il pourra notamment s'appuyer sur un programme Eurêka associant collectivités locales, industriels, universitaires et centres de formation.

L'alerte pourra être distribuée par internet terrestre et par satellite. Le système de réception de l'information sera étudié en vue d'une très large diffusion c'est-à-dire rassemblant plusieurs réseaux : hôtel, municipalités, écoles, lieux de vie... tous également équipés de système d'alerte. La formation, est cruciale dans ce dispositif pour que l'alerte induise des comportements précis des populations. D'où la nécessité d'associer médias et systèmes éducatifs. L'implication des pays concernés devra être particulièrement forte comme celle des réseaux technologiques et scientifiques mondiaux et des grandes entreprises multinationales.

La Fondation Sophia Antipolis a ouvert un compte spécial "Réseau d'alerte Tsunami pour l'Océan Indien" (RATOI-M) permettant aux collectivités locales, industriels, chercheurs, universitaires et donateurs individuels d'aider au lancement de ce réseau. Les donateurs pourront bénéficier de l'avantage fiscal lié aux fondations reconnues d'utilité publique.

► A la suite de l'initiative du sénateur Laffitte et de la Fondation Sophia Antipolis, un colloque international "Vers un réseau d'alerte tsunami en Méditerranée occidentale" a été organisé le 25 février au Conseil général à Nice. Au programme : état des lieux scientifique, tables rondes sur l'intérêt d'un tel réseau et les défis de sa mise en place et conclusion par le ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Serge Lepeltier.

► Information : Caroline Chambon
Courriel : chambon@sophia-antipolis.org
Tél. 04 92 96 78 08.

L'Institut de la Méditerranée et la CnuCED* s'associent pour une économie de la connaissance

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CnuCED) et l'Institut de la Méditerranée ont signé, fin décembre 2004, une convention de trois ans pour développer les concepts opérationnels permettant aux gouvernements des pays en développement, notamment de Méditerranée, de mettre en place une "économie de la Connaissance" (qui développe la compétitivité avec de fortes retombées sociales et des doses moins massives de capital). Avec une attention particulière sur deux secteurs décisifs, l'énergie et l'eau. Cette démarche s'inscrit dans le

cadre du programme global mené conjointement par la CnuCED et le Pnud sur "La mondialisation, la libéralisation et le développement humain durable". L'objectif final étant l'adoption d'une "Convention mondiale sur l'économie de la connaissance" semblable à celle sur la biodiversité. Au-delà de la recherche ou de réflexions intellectuelles, il s'agit de stratégies et d'actions concrètes, en premier lieu auprès des gouvernants. Il s'agit également de renforcer le rôle de Marseille dans les actions de développement de la zone euro-méditerranéenne, en particulier sur ce thème. L'enjeu est de faire pro-

gresser les activités de services de qualité dans les pays méditerranéens, processus largement amorcé dans certains d'entre eux (Jordanie, Tunisie notamment). Ce cadre mondial ambitieux devrait permettre de faire avancer l'idée d'une communauté de la connaissance en Méditerranée qui est à l'agenda des propositions que fait l'Institut de la Méditerranée sur les prolongements à donner au processus de Barcelone.

* La CnuCED est le principal organe des Nations Unies qui traite de la question du rôle du commerce et de l'investissement dans le développement.

Marseille accueille la réunion préparatoire du Forum social de la Méditerranée

Du 14 au 16 janvier, le Conseil régional Paca a accueilli l'assemblée générale internationale, dernière réunion préparatoire, du Forum social de la Méditerranée, qui se tiendra à Barcelone du 16 au 19 juin 2005. Il s'était auparavant réuni quatre fois : à Rabat en mai 2003, à Naples en juillet 2003, à Pervolia-Chypre en mars 2004 et à Malaga en septembre 2004. Issu du Forum social mondial, le Forum social de la méditerranée entend dynamiser l'espace régional méditerranéen avec la parti-

cipation du plus grand nombre possible de mouvements sociaux. Il est un point de discussions et de rencontres entre les différents mouvements, avec une capacité à générer de nouvelles réponses face à une mondialisation qui s'intéresse aux questions économiques mais qui délaisse les personnes. Sept axes thématiques ont été définis après les trois premières assemblées : Démocratie, citoyenneté et droits humains des hommes et des femmes ; Conflits, occupations militaires,

militarisme et paix ; Droits économiques, sociaux et culturels et modèles de développement, travail et conflits ; Migrations ; Diversité culturelle et dialogues transculturels ; Modèles de développement et environnement ; Femmes et Méditerranée. Deux autres thèmes seront abordés dans des conférences : souveraineté alimentaire et zone de libre échange.

► Pour suivre les travaux du Forum social de la Méditerranée ou pour y participer : www.fsmed.info

La CCI Marseille Provence emmène les entreprises françaises aux **salons**

algériens Simem et Batimatec

La CCIMP est chargée d'organiser la participation des entreprises françaises sur le Salon international du médicament et de l'équipement médical (Simem) à Alger du 12 au 15 avril 2005 ainsi qu'à la 8^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui se tiendra à Alger du 3 au 8 mai 2005.

► www.ccimp.com

Medinnov 2005

Marseille innovation, Anima-Afii et leurs partenaires méditerranéens organisent les 13 et 14 avril 2005 au Technopole de Château-Gombert une manifestation sur le thème de la création de l'entreprise innovante, de transfert de technologie et de financement en Méditerranée. Objectif : permettre la rencontre des technopôles, agences de promotion des investissements, agences de développement, incubateurs, pépinières et start up du bassin méditerranéen, afin de favoriser l'émergence de nouvelles orientations de l'innovation et du financement dans la Méditerranée.

► www.medinnov.com

► www.marseille-innov.org

Les Assises méditerranéennes de l'international

Convention d'affaires et de partenariats, les Assises méditerranéennes de l'international, organisées par la CCIMP et la CRCI PACAC, se tiendront, ainsi que le Salon Hydrotop du 15 au 17 mars 2005 au Parc Chanot à Marseille. Plus de 200 entreprises françaises et plus de 300 donneurs d'ordres méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Liban, Turquie, Syrie, Jordanie) sont attendus.

► www.amiconvention.com

Calendrier Med-IT 2005

Les prochaines rencontres d'affaires et de partenariats sur les technologies de l'information se tiendront les 4 et 5 avril 2005 à Alger ; 15 et 16 juin 2005 à Casablanca ; les 28 et 29 Septembre 2005 à Tunis ; les 6 et 7 décembre 2005 à Dakar.

► www.xcom.fr

Plan bleu :

Les deux anniversaires de **Barcelone**

Nous marquerons le dixième anniversaire de Barcelone en fin d'année. Mais, il y eut un autre accord de Barcelone, il y a trente ans, il donna naissance à la Convention de Barcelone qui créait le Plan d'action pour la Méditerranée sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Trente ans de dialogue, d'action pour la préservation de l'environnement marin, et un exercice original

de prospective et de réflexion partagée, le Plan bleu. La couverture onusienne de cette première Convention de Barcelone de 1975, permit dès l'origine de mettre autour de la table tous les pays méditerranéens et ce quels que soient les conflits notamment ceux du Proche Orient. Le Plan bleu lui est directement financé par les ministères de l'environnement des pays riverains, avec l'appui de l'Union européenne. Le rapport

Méditerranée 2025 à paraître en octobre est le fruit de nombreux ateliers de travail, d'expertises et de rencontres. Il dresse en 500 pages un tableau complet des enjeux du développement durable et pointe six enjeux dans les domaines de l'eau, l'énergie, les transports, les espaces urbains, l'espace rural, le littoral.

► www.planbleu.org

L'Adeci a promu **246 offres** de partenariat à l'international en 2004

En 2004, l'Adeci a réalisé 238 interventions auprès des entreprises régionales : 45 missions individuelles à l'étranger et 211 rendez-vous organisés, 49 assistances directes (approche du marché, recherche de financement, etc...) 144 transmissions d'opportunités et conseils divers aux entreprises.

Elle a proposé 799 opportunités d'affaires aux entreprises et a couvert dix pays.

Elle a promu 246 offres de partenariat industriel à l'international, qui se répartissent ainsi : équipements et fournitures industrielles (37%), produits de consommation pour les ménages (15%),

produits agroalimentaires (12%), produits et matériels pour BTP (13%), ingénierie et maintenance industrielle (10%), technologies pour l'agriculture (6%), technologies de la santé (6%).

Profil : les 246 entreprises associées à l'Adeci sont installées : à plus de 50% dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi dans les Alpes-Maritimes (15%), le Vaucluse (14%), les Alpes du sud (4%) et le Var (10%).

La moitié d'entre-elles emploient entre 10 et 50 personnes, 21% entre 50 et 100, 16% plus de 100 et 13% moins de 10.

Leur chiffre d'affaires est généralement com-

pris entre 1,5 et 7,7 M€ (46%) et seules 10% en réalisent plus de la moitié à l'export (10 à 50% : 41%; moins de 10% : 44%).

Leurs secteurs d'activités : chimie, caoutchouc, plastique (20%), électronique, informatique, électricité (16%), machines et équipements industriels (15%), travail des métaux (13%), maintenance et ingénierie industrielles (9%), produits alimentaires et agricoles (9%), bois, papier, carton, imprimerie (7%), instruments scientifiques et techniques (5%), textiles, chaussures (4%), matériaux de construction (2%).

Maroc : l'Apere réhabilite l'habitat des cités historiques

Le Centre méditerranéen de l'environnement délégation de Marrakech est partenaire d'un programme Meda Héritage coordonné par l'Ecole d'architecture de Barcelone. Le programme qui se déroulera sur trois ans associe les villes d'Alexandrie (Egypte), Larnaka (Chypre), Matmata (Tunisie), Barcelone (Espagne), Marrakech (Maroc) sur un projet pilote de réhabilitation de l'habitat dans les cités historiques. Le Centre méditerranéen de l'environnement de Marrakech est une association de droit marocain présidée par le docteur Samrakandi. Il mettra en oeuvre avec l'Apere un programme d'auto réhabilitation de l'habitat dans la Médina en s'appuyant notamment sur des chantiers de jeunes volontaires et des campus d'étude.

Ecume en résidence en Tunisie

Ecume organise une résidence d'une semaine suivie de deux concerts le 17 mars au théâtre municipal de Tunis et le 18 mars à celui de Sfax en Tunisie, dirigés par Ahmed Achour. Par ailleurs, Après avoir sillonné la Provence, la XIII^e édition des Chants Sacrés en Méditerranée a pris toute sa dimension méditerranéenne au cours de quatre concerts à Gênes, Alger, Tunis et le dernier à Séville le 13 janvier 2005. La prochaine édition clôturera, en octobre 2005, ce triptyque dédié au "Passage" et se tiendra de nouveau à Marseille et en région Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que dans des villes du pourtour méditerranéen (Damas, Alexandrie, Split, Tanger, Gênes, Séville, Tunis et Alger).

A noter également l'exposition à la Fondation des Trois cultures à Séville des oeuvres réalisées à l'occasion des Ateliers de peinture de septembre 2004 (13 janvier /13 février 2005). Les ateliers, le concert et l'exposition ont été organisés grâce au soutien de cette fondation.

► www.ecumes.com

Etudiants et formateurs de l'IMF au coeur du partenariat international

Dans le cadre des partenariats de formation entre l'Institut méditerranéen de formation à Marseille et des associations marocaines, onze étudiants de seconde année, assistants de service social et éducateurs spécialisés, sont partis au Maroc, le 15 novembre dernier, pour effectuer leur stage professionnel de trois mois au sein de quatre associations marocaines partenaires de l'IMF : l'Heure Joyeuse à Casablanca, Likaa à Safi, Enfance et Santé et la Maison des jeunes à Moha-

media, Aït Iktel développement. Aït Iktel a également accueilli un séminaire de travail sur le thème "agent de développement social", organisé avec le réseau des associations marocaines partenaires de l'IMF. Par ailleurs, une mission de diagnostic professionnel en Algérie consacrée à l'organisation des compétences professionnelles susceptibles d'être développées au sein du "centre de rééducation de jeunes filles" de Birkhadem aux environs d'Alger vient d'être conduite conjointement par une formatrice de l'IMF, Véronique Durand et le directeur adjoint de la MECS L'Abri (Marseille 6^e), Yves Masse.

Toujours à l'international, mais en Europe cette fois, dans le cadre du programme européen Leonardo, une dizaine d'étudiants moniteurs-éducateurs de l'IMF partiront en stage à Votten en Belgique, au printemps prochain, au sein d'une structure dont l'activité est consacrée au handicap mental.

► www.imf.asso.fr

Les réseaux d'écoles d'ingénieurs et de management se structurent à Marseille

Le Réseau méditerranéen des écoles d'ingénieurs (RMEI) a réuni son comité de pilotage le 28 janvier à Marseille. L'occasion de rappeler sa mission principale : l'innovation au service du développement durable, au titre duquel le réseau a d'ailleurs obtenu une chaire à l'Unesco. La nouvelle Ecole généraliste d'ingénieurs de Marseille (Egim) a répondu à l'appel à candidature pour la présidence du réseau. La décision sera prise lors de la prochaine assemblée générale du réseau prévue à Alger au mois de mai prochain. Le RMEI a organisé douze groupes d'actions pour

faire de l'ingénierie de projets sur des thèmes prioritaires pour la Méditerranée. L'un des principaux est la mise en place d'un fond de pré-amorçage de projets qui pourrait être porté par une future ONG dénommée Techmed, s'appuyant sur le RMEI mais aussi sur les autres réseaux d'acteurs comme le RMEM (lire ci-après), l'Ascame (réseau des Chambres de commerce de méditerranée)...

De son côté, le Réseau méditerranéen des écoles de management (RMEM) a tenu sa première assemblée générale du 14 au 16 janvier 2005 à Marseille. Les représentants d'une dou-

zaine de pays de la zone euroméditerranéenne se sont réunis à Euromed Marseille Ecole de management pour un séminaire de recherche et d'échange sur les pratiques managériales dans le Bassin euroméditerranéen. Bernard Belle-tante, Dean d'Euromed Marseille, a été élu président du réseau. Des axes de développement ont été arrêtés : coopérer en matière de recherche, multiplier les échanges d'étudiants et définir les axes d'une nouvelle pédagogie euroméditerranéenne. La prochaine assemblée générale du réseau est prévue à Madrid en novembre 2005.

► www.euromed-marseille.com

• Une base de données en ligne •

Capmed préserve la **mémoire audiovisuelle** de Méditerranée

Le projet Capmed, première version, se termine en mars 2005. Il aura permis de monter une base de données commune d'archives de treize télévisions publiques de Méditerranée et de créer un réseau de compétences autour de la sauvegarde des archives. Tour d'horizon et témoignages.

Sur les 200 millions d'heures de programmes archivés dans le monde, on estime que 50% ont déjà disparus et que les 50 % restant sont menacés de disparition d'ici 5 à 15 ans. Treize des télévisions publiques du Bassin méditerranéen se sont regroupées au sein du réseau Capmed (Euromed audiovisuel) pour créer les conditions de sauvegarde et de restauration des archives télévisuelles des pays partenaires méditerranéens parallèlement à l'élaboration d'une banque de données consultable en ligne, qui en facilite la circulation et l'exploitation.

Remise en état ou remplacement des équipements de lecture nécessaires au transfert systématique de sauvegarde des anciens supports sur des supports actuels, formation des techniciens d'exploitation et des documentalistes, déploiement d'outils informatiques spécifiques... *"Au-delà du financement très important de la Communauté européenne, ce travail de coopération internationale nous a montré l'intérêt de travailler en réseau sur un domaine comme les archives, explique Nancy Angel, coordinatrice Capmed pour l'INA à Marseille, Nous avons pu partager expériences et expertises, car les compétences se perdent, et créer un réseau de prestataires potentiels."*

"Après plusieurs tentatives infructueuses de collaboration entre les télévisions, souligne Angelo Sferrazza, directeur des archives de la Rai, le socle commun de la technique nous a permis de prendre en compte à la fois les aspects éditoriaux et les problèmes techniques et économiques et à attirer l'attention sur les archives. Car la seule richesse d'une télévision, ce sont les archives, tout le reste se remplace."

"Nous avons un fonds très ancien, explique Leila Haoues, directrice des archives de l'ENTV à Alger. Nous traitons désormais "leur documentation" selon les normes internationales et nous avons numérisé quelques heures de pro-

grammes afin d'alimenter la base de données. Maintenant, nous produisons des séries de produits documentaires à base d'archives, par exemples sur les hommes politiques algériens".

"Nos deux critères de choix : sauver le patrimoine le plus en danger, et ce qui peut le plus intéresser les producteurs ou historiens, clients potentiels, note Abdelhamid Karim, coordinateur pour 2M de Capmed. Nous avons réalisé des documentaires à base d'archives, dont un a été primé au festival du Caire en 2004."

"Chaque télévision a ainsi traité 400 heures de programme, complète Mohamed El Manassir, directeur des archives de la télévision jordanienne. Nous en avons

tiré un grand bénéfice sur le plan professionnel et technique, ainsi que pour la production des données puisque la base Capmed est aussi un outil de gestion de centre d'archives."

Capmed se termine en mars 2005. Pour faire la soudure avec le deuxième appel d'offres Euromed audiovisuel, les partenaires* vont créer une association internationale de droit marocain, qui devrait être basée dans les locaux de la télévision 2M. *"L'idée est de faire "réémaner" d'un pays du sud ce travail de coopération internationale, souligne Nancy Angel. Elle sera financée par les cotisations et l'appui des collectivités territoriales et des Etats, le ministère de la Culture marocain ayant déjà accordé son soutien, et elle pourrait être élargie à d'autres médias et d'autres pays."*

f o c u s

La base de données Capmed

Le réseau Capmed présente aujourd'hui une offre conjointe d'archives TV méditerranéennes, ouverte à tous et consultable par Internet (www.cap-med.net) organisée en une base de données thématique, multimédia et multilingue (français, arabe, anglais). Les 4000 documents d'archives sont consultables par thèmes, couvrant l'essentiel des contenus issus et traitant du bassin méditerranéen (paysages, histoire, économie...). Pour chaque document, le site présente quelques images, une description textuelle et un court extrait en format numérique. La partie éditoriale du site, « Repères Méditerranéens » notamment, riche du partenariat avec le réseau de chercheurs et d'intellectuels initié par la MMSH et l'IOM, apporte un nouvel éclairage sur les contenus et peut même constituer une introduction à certains d'entre eux.

Par ailleurs, Capmed met en production "Sauve qui peut les archives", tourné en février 2005 en Egypte, à Chypre, en Algérie, au Maroc puis à Marseille. Une jeune femme part à la recherche de son père à travers les traces laissées par sa famille dans les archives méditerranéennes...

* Capmed implique, à l'initiative de l'INA (France) et avec le soutien financier de la Commission Européenne, les chaînes de télévision publiques (Algérie-ENTV, Chypre-CyBC, Egypte-ERTU, Grèce-ERT, Italie-RAI, Jordanie-JRTV, Malte-PBS, Maroc- 2M et TVM, Autorité Palestinienne-PBC), Tunisie-ERTT, Turquie-TRT, ainsi que deux partenaires institutionnels la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) et l'Institut hellénique de l'audiovisuel (IOM).

le, culturelle et financière et aux accords institutionnels.

◆ *la dimension régionale* : elle porte à la fois sur les domaines politique, économique et culturel. Elle renforce les effets de la coopération bilatérale, vise à intensifier la coopération "Sud-Sud", à aborder les problèmes de dimension transnationale (harmonisation des normes) et à accompagner la réforme économique. L'accord d'Agadir, conclu entre la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc en est un exemple. Il doit entrer en vigueur en 2005 et pourrait s'étendre à d'autres partenaires araboméditerranéens. Deux programmes régionaux Meda ont également été lancés en 2004 sur l'éducation et la formation pour l'emploi et sur la formation des administrations publiques. Parallèlement, le Forum civil, qui se réunira également en mai prochain, va tenter de déterminer les moyens pour les sociétés civiles de peser sur le processus de Barcelone.

Le financement

Le total des crédits dépensés par l'UE dans le cadre euroméd pour 2000-2006 se monte à 13 milliards d'euros, dont 5,35 milliards d'euros pour Meda II. Géré depuis le 1^{er} janvier 2001 par EuropeAid, la nouvelle direction générale de la Commission chargée de la gestion des aides extérieures, Meda est le principal instrument financier du partenariat euroméditerranéen (plus de 700 millions d'euros par an). Avec la Femip (Facilité euroméditerranéenne d'investissement et de partenariat) mise en place en 2002 par la BEI, l'Union peut fournir chaque année près de 3 milliards d'euros à ses parte-

naires méditerranéens, sous forme de prêts et de subventions. Le portefeuille des opérations de la Femip dépasse actuellement 12 milliards d'euros, soit les deux tiers de l'aide économique apportée par l'UE à la ré-

gion, le tiers restant étant constitué d'aides non remboursables de la Commission européenne. La décision de créer ou non une filiale euromed de la BEI a été repoussée à décembre 2006.

f o c u s

Meda et les programmes bilatéraux et régionaux

Les accords d'association concernant les différents pays partenaires, disposent chacun d'une adresse internet*. Selon les pays, ils ont soutenu des actions diverses, par exemple : pour la consolidation de l'Etat de droit, le développement des PME-PMI ou la formation professionnelle en Algérie ; la modernisation de l'économie égyptienne ; l'approche du problème israélo-palestinien ; le soutien au libre-échange, à l'environnement juridique et réglementaire en Jordanie ; la modernisation de la santé en Syrie ; l'amélioration des perspectives d'emploi pour les jeunes en Tunisie ; la stimulation du commerce, le développement des ressources humaines, ou l'aide à la gestion de l'immigration au Maroc.

Les activités régionales

Politique et sécurité : Forum parlementaire euroméditerranéen ; Euromesco, la Commission d'étude euroméditerranéenne ; la formation des diplomates ; le processus de paix au Moyen Orient ; les droits de l'Homme ;

Economique et financier : la coopération industrielle et la transition économique : les programmes Euromed marché, Euromed qualité, Euromed innovation... Anima ; la Femip ; la recherche en économie - réseau Fémise ; l'environnement (Smap) ; l'eau (Semide) ; les transports (Euromed transports, Euromed Galileo, Safemed) ; les statistiques (Medstat) ; la société de l'information (Eu-medis) ;

Social, culturel et humain : Fondation Anna Lindh pour le dialogue des cultures à Alexandrie ; Euromed audiovisuel ; Euromed héritage ; Euromed jeunesse ; société civile : Forum civil euroméditerranéen ; Droits des femmes ; la justice et les affaires intérieures ; l'information et la communication - Euromed dialogue ; l'éducation (Tempus-med, Netd@ys)...

* *Coopération bilatérale et régionale* :

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/med/index_fr.htm

Politique de voisinage :

www.europa.eu.int/comm/world/enp/index_en.htm

Le pilotage

Le Comité euroméditerranéen du processus de Barcelone est le principal organe de pilotage pour ce qui concerne ses aspects multilatéraux et régionaux. Il réunit des représentants de chaque pays et de la Commission européenne. Depuis la réunion fondatrice de 1995, plusieurs Conférences des ministres des Affaires étrangères se sont tenues dont une à mi-parcours à Marseille en 2000. D'autre part, la deuxième réunion de l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne se tiendra au Caire en 2005.

La politique de voisinage

Lancée en mars 2003, la politique de voisinage a pour but de favoriser "la stabilité et la prospérité" autour de l'UE. Applicable au 1^{er} janvier 2007, elle remplacera alors les autres dispositifs, comme Meda pour la Méditerranée. Couvrant de nombreux domaines politiques, économiques et sociaux, elle devrait offrir aux pays voisins, de l'Europe orientale à la Méditerranée en passant par le sud du Caucase, la possibilité "d'une participation au marché intérieur de l'UE sur la base d'un rapprochement de la législation et de la réglementation". La Moldova, l'Ukraine, le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, Israël et l'Autorité palestinienne sont les premiers à avoir conclu des plans d'actions dans ce cadre pour les trois à cinq prochaines années.

Jean-Louis Reiffers

Président du Conseil scientifique de l'Institut de la Méditerranée

Bilan

Le coût de la **non-réforme** est extrêmement élevé !

Dix ans après Barcelone, l'Institut de la Méditerranée dresse pays par pays le diagnostic de la rive sud. Réflexions pour demain.

Vous organisez début octobre les premiers rendez-vous économiques de la Méditerranée. Un colloque de plus ?

Nous avons commencé notre action par un rapport sur l'état économique de la Méditerranée en 1992 soutenu par le Conseil régional. Puis nous avons développé l'Institut de la Méditerranée et son potentiel d'investigation. Nous avons jeté les bases d'un réseau de chercheurs et d'économistes qui est devenu une référence : Femise*. Les études Femise sont aujourd'hui à la base des réflexions des décideurs du processus de Barcelone, que ce soit avec les profils pays ou les analyses que nous produisons sur des sujets sensibles comme l'agriculture. Il manque le grand rendez-vous de réflexion et d'échanges, nous allons le créer avec le Cercle des économistes les 1^{er} et 2 octobre prochains au Pharo.

Mais ne sait-on pas tout sur les pays méditerranéens ?

Scientifiquement non. Nous manquons encore de statistiques fiables et com-

parables, d'indicateurs de développement pérennes, d'analyses de la portée des réformes, des mutations des sociétés et des économies.

Dix ans après Barcelone, vous dressez un état des lieux sévère de la situa-

tion des pays méditerranéens.

Réaliste, hélas. Nous avons comparé les performances des pays Meda avec ceux de 120 pays de la planète. Quelle que soit la batterie de critères utilisés, et les pondérations retenues, les pays méditerranéens sont toujours situés dans les derniers 40%.

Quelles sont les raisons de ce retard ?

La richesse moyenne d'un pays est liée sur le long terme à sa capacité à offrir un environnement permettant au dynamisme entre-

preneurial de s'exercer. Or du point de vue de l'environnement légal de l'entreprise, les pays méditerranéens sont en retard.

En matière d'échanges internationaux avec une taxation des importations forte y compris pour les importa-

tions nécessaires aux productions locales. En matière fiscale et bancaire, l'octroi de crédit aux entreprises privées est encore trop restreint, surtout pour l'investissement immatériel.

Enfin les pays méditerranéens sont encore installés dans des économies

rentières avec des prix administrés, l'omnipotence de l'administration et le poids démesuré des entreprises publiques.

La politique euroméditerranéenne permet-elle de corriger ces handicaps ?

Les investissements directs étrangers vont à l'est : la Pologne en a attiré autant cette année que toute la rive sud de la Méditerranée. Si le conflit israélo-palestinien s'apaise, l'Union européenne pourrait étendre les fonds structurels, qui ont fait la preuve de leur efficacité, aux pays Meda. Les investisseurs ont besoin de stabilité et de stabilité des réformes. Nous avons assez de lois et de bons textes, il faut se concentrer sur leur mise en œuvre concrète, les comportements institutionnels sont encore d'un autre âge. Le coût de la non-réforme est extrêmement élevé ! Il faut à la Méditerranée une vraie politique industrielle et des grands projets structurants Sud-Sud. Pourquoi pas un TGV de Gibraltar à Istanbul ?

** Le réseau FEMISE regroupe plus de 70 membres (instituts de recherche en économie), représentant les 27 partenaires du Processus de Barcelone. Soutenu par la Commission européenne dans le cadre du volet régional de Meda, le Femise est coanimé par l'Institut de la Méditerranée (France) et l'Economic research forum (Egypt).*

medcoop.com

La lettre des coopérations méditerranéennes

Adresse
Medcoop - BP 30077
13192 Marseille Cedex 20
Tél. 0491 0598 92
Courriel :
medcoop@wanadoo.fr
Web : www.medcoop.com

Directeur de publication
François Lapena
Réalisation Médi Infos
Christian Apothéloz
Rédaction
Anne-Françoise Robert
Mise en page Laurent Dagany

Conseil éditorial
Lahzar Banani, Daniel Omar Belli, Alain Guinebault, Claude Isakov, Lahoussain Jamal, Mohamed Khandriche, Jean-Baptiste Lanaspéze, Philippe Langevin, Pierre Lefevre, Daniel Orlando,

Christian Rey, Philippe Sanmarco, Jean-Claude Sibon, Philippe Zanin

Permanents Medcoop
Kader Bekkar, délégué général
Sophie Muller, chargée de mission

Prix du numéro : 4,60 €
Abonnement annuel
6 numéros : 20 € TTC
Abonnement de soutien :
80 € TTC
CPPAP : 0302 G 80421
ISSN : 1626-0446

Dépôt légal :
30 novembre 2004

Imprimeur :
Imprimerie Schaffner
10, bd Paumont
13015 Marseille